VERS UN FONCTIONNEMENT HARMONIEUX

DE LA SOCIETE

En commençant cet essai, je mesure pleinement l’immensité de la tâche. En fait, j’y pense depuis des années, mais j’ai toujours été inquiet à l’idée de ce à quoi j’allais m’affronter. Comment s’y prendre et comment être clair ? Comment produire un exposé limpide et crédible et comment être réaliste ? J’ai longtemps reculé devant l’ampleur de l’entreprise et en attendant, j’ai écrit beaucoup de choses qui me semblaient nécessaires comme préalables. Cependant, vous connaissez bien le fait que je ne recule devant rien et que le découragement n’est pas mon fort. Donc, aujourd’hui, je n’ai plus le choix. Je dois m’y résoudre.

Alors, allons-y.

Avec le temps, je crois avoir compris que le maître mot de l’exposé doit être « liberté ».

Malgré toute ma bonne volonté, je vais être taxé d’infâme bolchévik ou d’utopiste fantasmagorique. C’est possible, mais je vais faire des efforts pour qu’il n’en soit rien.

Prenons comme postulat de départ que nous avons un gouvernement démocratiquement élu qui, au lieu de servir la grande industrie et la banque, se donne comme crédo le mieux être des populations. J’ai bien dit un postulat. Il va s’en suivre des conséquences mécaniques puisque toutes ses décisions iront dans ce sens. Les soviétiques, pour éradiquer le capitalisme avaient imaginé qu’il suffisait de l’interdire. Il s’en est suivi ce qu’on sait. Moi, je vois la situation autrement. Je trouve plus pertinent de le contrebalancer par autre chose. Je vous l’ai dit, pour moi, le maître mot est « liberté ». Depuis plus de deux siècles, en France, tous les gouvernements (sauf la commune de Paris en 1871) ont été à la botte du capitalisme. Le capitalisme possède depuis ce temps une situation de monopole. Toutes les décisions gouvernementales sont toujours prises dans le sens d’un appui au système capitaliste. Ce que je propose, ce n’est pas d’interdire le capitalisme, mais de lui retirer sa situation de monopole. Ce que je suggère, c’est : au lieu de se demander comment on pourrait soutenir (c'est-à-dire enrichir) les actionnaires de l’industrie et de la banque, faire le nécessaire pour améliorer le bien être des populations. Malgré ce que peuvent penser mes détracteurs, je suis pour la liberté d’entreprise. Donc, au nom de cette même liberté, je ne vois pas pourquoi il faudrait la supprimer. En revanche, je ne vois pas non plus pourquoi il faudrait la subventionner avec le produit des impôts des braves gens.

Si une entreprise fonctionne bien, il n’y a aucune raison de la subventionner ou de lui apporter des financements occultes sous forme diverses ; et si elle fonctionne mal, c’est que son projet n’est pas viable ou qu’elle est mal gérée. Dans ce cas, il n’y a, également, aucune raison de lui fournir artificiellement le moyen de produire des bénéfices, donc de dégager des dividendes. Souvenons-nous, à ce sujet que les ponts d’or sont pour les entreprises grandissimes. Si la petite « boite » de mécanique générale du quartier d’à côté éprouve des difficultés matérielles, même passagères, le patron se débrouille tout seul comme il peut sans la moindre aide ou bien, il met la clef sous le paillasson.

* C’est bien beau, tout ça, mais qu’est-ce qu’on peut proposer à la place ?
* Au lieu de favoriser des manufactures qui n’ont pour seule mission que d’engendrer des dividendes, on en favorise d’autres qui se fixent comme but d’assurer le fonctionnement de l’entreprise et de payer leurs salariés.
* Ah bon ? Ça existe, ça ?
* Mais bien sûr, braves gens ! Même que ça s’appelle des coopératives ou des entreprises cogérées ou autogérées.
* Il y en a qui ont essayé ! Ça n’a jamais fonctionné.
* Et pour cause ! Les autres firmes n’avaient pas intérêt à laisser cela se multiplier ! Vous vous rendez compte ? Un atelier qui existerait sans actionnaires, sans parasites… Quel mauvais exemple ! Alors, brusquement, les fournisseurs se retiraient, alléguant la crainte de ne pas être payés et les distributeurs refusaient les produits en prétextant le risque qu’ils ne soient pas suivis. Plus de fournitures et plus de carnet de commande ; comment voulez-vous que cela réussisse avec un tel blocus. Et en face de cela, les pouvoir publiques n’ont pas levé le petit doigt. Pourtant, au nom de la liberté d’entreprise, ils auraient pu agir. Mais non. Quand on est au service du grand capital, on ne peut pas, en même temps, agir dans le sens de la protection de ceux qui espèrent y échapper.
* Oui, mais pour créer une entreprise, il faut bien au départ un capital d’investissement !

Et voila. Voila l’argument suprême, l’estocade finale, la raison définitive. Il faut bien au départ un capital d’investissement. Oui, et alors ? Qui vous a dit le contraire ? C’est là qu’est le piège. On instille dans nos esprits que, puisqu’il faut un capital d’investissement, il est absolument nécessaire qu’un gentil capitaliste condescende à fournir de l’argent pour que l’entreprise puisse exister. Ce même gentil capitaliste, par une bonté d’âme extrême est le cœur de la société, sans lui, pas de vie possible, sans lui, point de salut. Dis moi, ô mon lecteur attentif : quand tu as besoin d’argent, toi, pour acheter une voiture ou un appartement, comment fais-tu ? Sauf si tu es très riche et que tu peux payer intégralement séance tenante, n’aurais-tu pas tendance, contraint et forcé, à contracter un empreint ?

Il faut, au départ un capital d’investissement. Nous sommes bien d’accord. Il faut acheter le terrain, les murs, les machines et un début de fournitures, c’est évident. Oui, mais après ? Quelle est la vraie source de la richesse ? Les capitaux ou le savoir faire et le métier des salariés ? Si l’on veut fabriquer des pots de moutarde, même si l’on met beaucoup, beaucoup, beaucoup d’argent dans une grande boite, cela ne fabrique pas des pots de moutarde. En revanche, si on rassemble des techniciens de la moutarde et de la mise en pots, la production sera rapide et efficace. C’est un peu comme pour une voiture. Pour la démarrer, il faut un démarreur. Mais après, on n’en a plus besoin. On pourrait même s’en passer. Les premières voitures n’en avaient pas et on les lançait à la manivelle. Si le votre est en panne, il suffit de vous pousser un peu et si vous êtes dans une descente, cela ne vous pose pas de problème. Sur les voitures de « formule 1 », pour gagner du poids on le supprime et on utilise un démarreur extérieur. Au même titre, le capital de départ, il sert au départ, mais après, on n’en a plus besoin.

A ce moment là, on a nécessairement deux visions de la chose rigoureusement contradictoires. Cette compréhension antinomique est liée à deux finalités parfaitement opposées. Je vais tenter de vous les exposer toutes les deux en éclairant de mon mieux ce qu’elles ont d’antagoniste et d’incompatible.

Prenons un exemple. Pris d’on ne sait quelle folie passagère et quelle pulsion incontrôlable, tu as vidé le petit cochon rose qui trône sur l’armoire de ta chambre et tu as acheté une cafetière. Il se trouve que juste devant la fenêtre de ta cuisine, il y a un arrêt de bus. Tu peux donc vendre des cafés aux gens qui attendent. Même en défalquant tes frais en café, en eau, en gaz, en sucre et en petites cuillers, tu réalises un bénéfice. Ce bénéfice, tu le reglisses dans le nourrain. Au bout de quelques temps, tu as amorti ton investissement et tu as reconstitué ton capital de départ. A ce moment là, tu n’as aucune raison de t’arrêter. Au contraire, puisque tu as récupéré le prix d’achat de ta cafetière, ce que tu gagnes est uniquement un agrandissement de ta fortune. Même après ta mort, tes héritiers pourront continuer de profiter de la richesse produite par ta cafetière. Pour un capitaliste qui investit dans une usine, c’est la même chose. Lorsqu’il a retrouvé son capital de départ, il n’y a aucune raison pour qu’il s’arrête. Au contraire, puisqu’il a amorti son investissement, c’est à partir de là que la chose devient intéressante. Par exemple, en France, il y a longtemps que les compagnies autoroutières on épongé leurs frais de départ. Maintenant, elles n’ont plus qu’à engranger des bénéfices qui enrichissent leurs actionnaires. Tu vois que la chose n’est rien d’autre qu’un résultat mécanique. Il n’y a aucune raison de s’insurger contre cet état de fait.

A l’opposé, imaginons un atelier qui a été créé sous une forme associative. Au départ, il a fallu faire un emprunt. Ce qui consistait précédemment à reconstituer le capital, ou ce que l’on avait sorti du porcelet va maintenant servir à rembourser l’emprunt. Cette situation va durer quelques mois, voire quelques années. Mais après… Oui, après ? Quand on a fini d’honorer ses engagements ? Et bien après, quand on ne doit plus rien à personne, le prêteur ne reste pas le propriétaire de l’atelier : comme toi pour ton appartement, quand tu as terminé de payer les mensualités, ton logement t’appartient et on se demande bien pourquoi tu continuerais de payer. Il est à noter qu’à partir de ce moment, tu te mets à vivre beaucoup plus facilement. C’est pareil pour ta cafetière. Quand le cochonnet est plein, au lieu de continuer d’y mettre des pièces, à la place, tu peux te payer des sucettes. Il n’y a rien, là, non plus, de répréhensible. Les employés de notre atelier vont pouvoir envisager leur situation sous un nouvel angle et sous un jour différent.

Vous constatez que les deux systèmes sont parfaitement justifiés et compréhensibles, mais incompatibles et antagonistes.

Je réitère que je ne souhaite pas voir supprimer autoritairement les entreprises financées par un groupe capitaliste, mais que j’aimerais que les autres puissent exister aussi. Par la suite, ce ne serait plus qu’une affaire de libre concurrence.

Vous voyez que l’histoire de la nécessité absolue d’un capital de départ conduisant obligatoirement à la présence d’un investisseur capitaliste, est une baliverne et, il faut bien le dire, une escroquerie intellectuelle.

Il va de soi que l’organisation de ce système n’est pas sans difficultés et que, d’autre part, cela entraîne des modifications dans le mécanisme socio économique. Bah oui ! Mais c’est justement pour obtenir ces modifications que je propose ce système.

C’est de ces modifications et de leurs conséquences dont je vous parlerais dans la seconde partie.

VERS UN FONCTIONNEMENT HARMONIEUX

DE LA SOCIETE (II)

Nous avons dit dans le chapitre précédent que les deux systèmes entraînent, mécaniquement, des conséquences différentes, voire parfaitement antagonistes. Nous allons donc tenter de les expliciter.

Bon, juste un petit tour en arrière, rien que pour réviser. Une entreprise capitaliste, comment ça fonctionne ? Un ou plusieurs individus très fortunés investissent dans une entreprise afin d’en tirer un bénéfice. C’est le même principe que la cafetière du chapitre précédent. Il y a un investissement de départ, des frais de fonctionnement et, le surplus, ce sont les bénéfices desquels on s’enrichit. Il va de soi que les frais de fonctionnement, pour s’enrichir au mieux, il faut les minimiser au maximum. Parmi ces frais de fonctionnement, il y a les salaires des employés. Il est donc normal de contenir les prétentions salariales dans ce qui est un stricte nécessaire pour produire. Un cheval, il faut le nourrir et le faire se reproduire, mais il n’a pas besoin d’autre chose pour survivre. La mission de l’entreprise est de dégager des dividendes. Les dividendes sont versés, le plus souvent par année et sont, par essence variables d’une année à l’autre selon les bénéfices réalisés.

A l’opposé, dans une entreprise associative, Il n’y a pas d’actionnaire. Lorsqu’on a payé les frais (fournitures, énergie, taxes diverses, mais pas les salaires), il reste (si la société est viable) un bénéfice. Ce bénéfice est réparti entre les salariés. Il y a un groupe de moins de personnes à payer. Il n’y a pas d’actionnaires. Il n’y a pas de dividendes à honorer. Il y a donc plus d’argent à répartir.

A ce moment, il y a quatre options possibles au choix des coopérateurs.

La première, la plus simple, la plus évidente et la plus souhaitée, c’est de se dire, puisqu’il n’y a plus besoin de payer les actionnaires, puisque cet argent qui leur était dévolu est disponible, nous allons augmenter nos salaires. Ça, c’est gagner plus en travaillant autant.

La deuxième option, c’est investir dans l’entreprise. Là, il y a deux possibilités, ou bien on améliore les conditions de travail ; on ne travaille pas plus, on ne gagne pas plus, mais on s’épuise moins ; ou bien on rénove le parc matériel et on devient plus performant sans travailler plus. Cette deuxième possibilité fera qu’à terme, on produira plus, ou plus facilement (ce qui revient au même) et qu’on augmentera la capacité de production. Dans les deux cas, c’est un investissement. Comme on travaillera dans de meilleures conditions et qu’on pourra produire plus, le bénéfice sera accru et on pourra envisager de revenir à la première option de façon majorée. Quoi qu’il en soit, on ne va pas repeindre les vestiaires et changer toutes les machines tous les jours. Dans un premier temps, cela peut être important, mais ensuite, ce ne serait qu’une partie des frais d’entretien.

La troisième solution, consiste, avec ce surplus d’argent à embaucher plus de personnel. Donc, on ne gagnera pas plus, mais on travaillera moins. Ça, c’est travailler moins pour gagner autant. Il est à noter que cette disposition conduirait à résorber plus ou moins largement le chômage ce qui conduirait à diminuer les charges sociales, donc à gagner plus. Cela voudrait dire que les ex chômeurs ne seraient plus payés par la charité de ceux qui ont un emploi, mais par leur propre travail. Nous reviendrons sur ce point dans un texte ultérieur.

La quatrième disposition, qui me semble une douce évidence, n’emporte pas l’adhésion immédiate. Souvent, quand j’en ai parlé à des amis, ceux-ci ont levé les bras au ciel en déclarant que j’étais fou (ce que je savais déjà). Puisqu’en fonctionnant avec un système associatif, on récupère la part des actionnaires et qu’il y a un surplus d’argent disponible, on peut aussi diminuer les prix de vente. Cette fois ci, on va permettre aux clients potentiels de consommer plus facilement. Du coup, si un produit de même qualité est vendu réellement moins cher, avec un argument commercial aussi puissant, on va substantiellement améliorer son carnet de commande. Eh ! Vous n’en connaissez pas, vous des firmes qui affirment en permanence qu’elles sont moins chères que les autres ? Si cela devenait vrai, on peut penser que les gens s’en apercevraient et qu’ils en tiendraient compte. Je sais que je ne suis pas très malin, mais j’ai quand même l’impression que si, dans le prix d’un produit, on supprime une part importante, celle des actionnaires, cela devrait quand même influer de façon significative.

On peut penser que les entreprises joueraient un peu sur les quatre tableaux en majorant tantôt l’un ou tantôt l’autre.

Revenons à cette quatrième façon de voir. Elle ne serait pas sans conséquence. En effet, A l’heure actuelle, le prix de vente d’un produit n’est pas lié à son prix de revient, mais à ce que les gens sont capables d’accepter de payer pour l’obtenir. La différence entre les deux, c’est précisément la marge bénéficiaire des actionnaires. Il va de soi que les actionnaires étant normalement constitués, ils souhaitent que leurs revenus croissent et soient les plus gros possible. Alors, de temps à autre, par-ci par-là, à l’improviste, on décide d’une petite hausse des tarifs de vente. Et hop ! Pas beaucoup à la fois, hein ! Non, on est prudent. Si d’un seul coup on augmentait de cent pour cent, il y aurait des émeutes dans les rues et les gens iraient attaquer les supermarchés. Ça, on ne veut pas. Mais par étapes successives de quelques pour cent, on y arrive. Insensiblement et progressivement, on habitue le client à consentir de payer plus. Je me souviens d’un temps ou les gens disaient que jamais on n’en arriverait à payer le litre d’essence pour cinq francs, que ce serait l’insurrection. Bah ça y est, c’est fait. On en est même au double ; personne n’a bronché et un gouvernement qui se dit de gauche trouve cela tout à fait normal. Dans le même temps, la firme la plus riche du CAC 40, en France est une entreprise pétrolière. Régulièrement, on annonce une augmentation du prix de l’électricité de dix ou quinze pour cent. Des usagers un peu lucides regrettent tristement dans leur coin en disant : Hé vous en connaissez beaucoup, vous des salaires qui augmentent dans la même proportion ? Mais on en reste là. Une organisation de la société basée strictement sur le système capitaliste ne peut être qu’inflationniste.

Ceci est très grave. On appelle cela avec beaucoup de minimisation oratoire l’inflation ou, encore mieux, l’érosion monétaire. Comme si l’argent s’usait naturellement, Comme si les pièces de monnaie, à l’usage s’usaient et devenant plus petites perdaient de leur valeur, comme s’il était normal que les gens s’appauvrissent de façon inexorable, comme si les progrès techniques et scientifiques au lieu de créer des richesses créaient de la pauvreté.

Ceci est très grave, disais-je. En fait, c’est le résultat d’une vision du monde que l’on peut considérer comme à l’envers. Cela consiste à confondre et à inverser les rôles. Quelle la vraie richesse ? Quand on a un lot de casseroles, elles ont un prix. Où est la richesse ? Sont-ce les casseroles ou l’argent qui les représente ? Quel que soit le prix, les casseroles restent les mêmes casseroles. Leurs qualités restent les mêmes. Elles ont donc une valeur intrinsèque. Si, pour acheter ces casseroles, il faut beaucoup d’argent, cela veut dire que cet argent a peu de valeur. Inversement, si, pour acheter les casseroles il faut peu d’argent, cela veut dire que cet argent a une grande valeur. Augmenter le prix d’un produit sans en changer la qualité, cela revient à diminuer la valeur de l’argent nécessaire pour les acquérir. Si pour avoir autant de casseroles il faut plus d’argent, cela veut dire qu’avec la même quantité d’argent, on peut avoir moins de casseroles ; donc que la valeur de l’argent a diminué.

Et là, j’en arrive à la raison pour laquelle c’est très grave.

Les propriétaires de l’usine de casseroles, quelle est leur richesse ? Ce sont les casseroles. Leur richesse est constituée de casseroles. Les salariés, eux, quelle est leur richesse ? C’est leur salaire, donc, de l’argent. Avec leur argent, ils peuvent acheter des casseroles. Si on augmente le prix des casseroles, les salariés, avec la même paie, peuvent acheter moins de casseroles. Cela veut dire que l’on diminue la valeur de l’argent. On les paie donc avec un argent dévalorisé. On les a donc appauvris. Si dans le même temps, les actionnaires ont vendus toutes leurs casseroles, ils se sont enrichis. Cela veut dire que les actionnaires se sont enrichis au détriment des salariés qui eux, se sont appauvris. La somme globale des richesses est restée la même, mais la répartition s’est modifiée en aggravant les disparités et les injustices socio économiques. Il va de soi que si les salariés sont appauvris, ils pourront moins faire appel aux travailleurs indépendants et aux petites entreprises qui voyant leur carnet de commandes diminué en subiront les conséquences.

Il est à noter deux choses.

Premièrement, lors de grands mouvements revendicatifs (1936, 1968), les salaires sont substantiellement réévalués. Dans les mois qui suivent, une flambée des prix rétablit la situation antérieure. Deuxièmement, un gouvernement étant à la solde du pouvoir capitaliste ne fait rien pour aller là contre, même, il avalise et justifie la chose en augmentant lui-même les tarifs publics.

A l’opposé, nous avons vu que les entreprises associatives ont la capacité de diminuer leur tarif. Cela entraîne le phénomène inverse. Cette fois-ci, si les tarifs baissent, c’est l’argent qui est revalorisé. A salaire égal, les salariés sont plus riches et les gens font davantage appel aux artisans et commençants. La population consomme plus, non pas par une volonté de consommer répondant aux objurgations de la publicité, mais simplement parce qu’elle en a les moyens.

Nous comprenons bien qu’une seule entreprise de type associatif n’a aucun moyen de se développer puisque les autres se liguent contre elle. Une société coopérative étant par essence la négation du profit des actionnaires ne peut pas espérer une quelconque collaboration de celles-là. En revanche, si le gouvernement est au service de la population et non au service de l’organisation capitaliste, il s’ingéniera à favoriser les entreprises coopératives. Par exemple il pourra leur accorder des prêts à l’installation. Nous reparlerons du système bancaire dans une prochaine étude. Il pourra leur accorder une préférence dans le choix des entreprises réalisant ses chantiers. Ceci se justifiera par les tarifs plus favorables et les appels d’offre seront plus enclins à choisir les entreprises associatives.

Vous remarquez que je ne préconise pas de supprimer les entreprises capitalistes, mais, comme je l’ai dit précédemment, j’envisage simplement de leur retirer leur situation de monopole en les plaçant en concurrence avec d’autres organisations. Je le redis de toutes mes forces, la liberté d’entreprise est respectée. Si un, ou plusieurs, individus, suffisamment riches pour le faire, veulent monter une entreprise privée, ils en ont parfaitement le droit. Tu en as envie et tu penses en avoir les moyens, vas-y camarade. Je n’y vois aucun inconvénient. C’est, du reste actuellement la situation des travailleurs indépendants et des toutes petites entreprises.

* Oui, c’est bien gentil ton histoire mais tu espères voire se construire des empires industriels de cette façon ? Ceux qui existent continueront de régner sur l’économie mondiale, ils écraseront tes entreprises coopératives de leur puissance financière et tu n’auras rien changé.
* Je ne dis pas que cela se fera en un jour. Mais, ces mêmes compagnies internationales ne se sont pas faites non plus en un jour. A certaines, il a fallu, pour en arriver où elles en sont, plusieurs siècles.
* Donc, tu ne fais rien, tu attends que les choses s’arrangent d’elles-mêmes et tu attends plusieurs siècles.
* Celui qui ne fait rien depuis plusieurs siècles en attendant que ça se passe n’est peut être pas celui qu’on pense. Je t’accorde que pour créer des entreprises coopératives concurrençant la pétrochimie, cela risque de prendre un peu de temps. En revanche, pour ce qui est de la grande distribution, il est possible que ça aille plus vite. Les grandes compagnies internationales ne sont pas monolithiques. Ce sont des mosaïques d’entreprises moyennes sous traitantes inféodées aux magnats de l’industrie. Si ces entreprises moyennes changeaient de statut, cela devrait, tout de même influer sur la chose. Ajoutons à cela que plus les entreprises associatives seraient nombreuses et plus elles pourraient influer sur l’équilibre et le rapport de forces.
* N’importe comment, tu n’empêcheras pas les grands de tout diriger.
* Justement, si ! Si le gouvernement est réellement l’émanation de la population et s’il veut réellement soutenir cette population, dans ses arbitrages, au lieu de prendre fait et cause pour les capitalistes, il prendrait parti pour les besoins des citoyens.
* Tu pourrais donner des exemples ?
* Bien sûr ! Quand une grosse firme affichant des bénéfices conséquents décide de fermer une usine et de la délocaliser, il suffirait de dire à ses dirigeants : Vous voulez partir, mais nous vous en prions, partez ! Ne vous gênez surtout pas ! Partez avec vos capitaux. Les murs, vous ne les emportez pas avec vous ? Les techniciens, les professionnels et les ingénieurs non plus ? Les machines, vous n’allez pas toutes les déménager ? Alors, partez donc. L’usine continuera de fonctionner sans vous. Au lieu d’être pour vous, elle sera contre vous. Et nous, gouvernement de la population ferons ce qui est en notre pouvoir pour qu’elle puisse continuer d’écouler ses produits.
* Ça, c’est une grave atteinte au droit de propriété. L’usine, elle est à eux, ils en font ce qu’ils veulent.
* Certes. Mais quand on veut, pour rendre service à une puissance de l’argent, tracer une nouvelle route, on n’hésite pas à exproprier la brave grand-mère de sa maison et de son jardin. Là, le droit de propriété, on s’assoit dessus sans vergogne. Quand quelqu’un jette un objet dans la poubelle, il n’est pas interdit, à quiconque, d’aller le récupérer et d’en faire encore usage. Et là, que fait-on ? On cherche un acheteur ; on cherche un nouveau propriétaire ; on cherche un nouveau profiteur des bénéfices. Typiquement, cela pourrait devenir une entreprise coopérative. Ils n’en veulent plus ? Ils veulent s’en débarrasser ? Grand bien leur fasse. Ce ne sera pas perdu pour tout le monde.

Je sais, je suis un grand utopiste. Mais réfléchissez-y quand même. Et puis, tenez, pour clore cette réflexion, je vous ajouterai, dans un ultime chapitre, quelques autres conséquences, strictement mécaniques, de ce système de fonctionnement de la société. Vous verrez, ce n’est pas inintéressant.

VERS UN FONCTIONNEMENT HARMONIEUX

DE LA SOCIETE (III)

Nous avons constaté que, puisqu’il n’y a plus d’actionnaires à gratifier, cela veut dire que l’entreprise se voit une somme d’argent supplémentaire à utiliser. Nous avons constaté que cet argent peut être utilisé de quatre manières.

* On paie plus les salariés
* On investit dans l’entreprise
* On embauche du personnel
* On diminue les prix de vente.

Dans le même temps, on se doute bien que, les salaires étant liés aux bénéfices, ils ne pourront plus être fixes mensuellement. Cependant, on peut imaginer un tarif minimal auquel viendront, selon les occurrences, s’ajouter des suppléments.

Dans un premier temps, il est à peu près certain que les gens opteront nettement pour une revalorisation salariale.

Cependant, s’il y a un salaire de base agrémenté de suppléments, on peut imaginer que certains mois, les salariés ne soient pas opposés à minimiser ces fameux suppléments pour investir dans l’entreprise. Entendons-nous bien, il ne s’agit pas de faire un cadeau à un propriétaire puisque le propriétaire, c’est soi même, donc, c’est un cadeau à soi même, mais d’améliorer ses propres conditions de travail ainsi que la qualité et la quantité de ce que l’on produit. C’est un choix que l’on fait dans ses dépenses. Au lieu de s’acheter des pantalons, on décide de s’acheter un meilleur chauffage ou une meilleure climatisation dans les ateliers et les bureaux. Au lieu de s’acheter une bicyclette, on décide de s’acheter une machine plus performante. On fait ce choix en sachant qu’à terme, ces améliorations permettront une meilleure productivité et donc des bénéfices accrus ; ce qui permettra, ultérieurement, de se reposer la question et d’aller plus loin.

Dans un troisième temps, mais dans un troisième temps seulement, quand les urgences de première nécessité auront été comblées et que les investissements auront porté leurs fruits, puisqu’on se trouve une nouvelle fois en situation de bénéfices suffisants, certains pourront envisager, au lieu d’augmenter leur salaire, de travailler moins longtemps. Ils préfèreront avoir plus de temps avec leur famille, plus de temps pour flâner, plus de temps pour se distraire, plus de temps pour cultiver leurs rosiers ou leur jardin, plus de temps pour aller au cinéma ou à la pèche. Du coup, la productivité de l’entreprise va diminuer. Pour pallier à cela, l’excédant de bénéfice va permettre d’embaucher. Globalement, il y aura autant d’heures de fonctionnement réparties sur plus de coopérateurs. Le surplus de bénéfices va financer les nouveaux venus. L’entreprise travaille autant qu’avant donc réalise le même chiffre d’affaire. On travaille un peu moins en gagnant autant et on a diminué un peu la situation du chômage. Essayons de quantifier vaguement la chose. Je dis vaguement parce que les nombres que je vais utiliser sont un peux faux.

Il y avait en 2010, en France, environ vingt quatre millions de salariés. A ce nombre, il faut retirer onze millions d’emplois non productifs (administrations, soutien, services) qui ne peuvent pas entrer dans le calcul. Il reste donc à peu près treize millions d’emplois productifs. Si les salariés préfèrent, plutôt que de gagner plus, travailler moins : disons trois heures par semaine. Si dans l’atelier ils sont dix, cela veut dire presque un plein temps en plus. Je sais, ce n’est pas si simple que ça. Un emploi de plus, ça veut dire un poste de travail en plus, de la place en plus et une réorganisation du travail. Mais admettons. Si pour dix employés on peut en ajouter un, cela veut dire que pour treize millions, on peut en ajouter un million trois cent mille. Ajoutes à cela que si cette situation se réalise, cela entraine aussi la possibilité d’augmenter le nombre d’emplois non salariés sous la forme de travailleurs indépendants. En effet, si les gens ont un emploi et sont correctement rémunérés, ils hésiteront moins à s’arrêter devant la camionnette du pizzaiolo. Il va y avoir un manque criard de pizzaioli. Les emplois non salariés sont environ deux millions et demi. Si leur nombre augmente aussi de un dixième, nous allons passer le cap de plus de un million et demi d’emplois nouveau. La France actuelle compte, officiellement, trois millions de chômeurs. Avec ce petit jeu, nous en reviendrions à la moitié… Dans un premier temps !

Dans l’aventure, cela devrait permettre de diminuer les cotisations salariales et patronales. Oh, je sais, pas de grand-chose. Mais tout de même, trois pour cent de la masse salariale et non salariale, soit de vingt six millions d’individus ça ne devrait pas passer inaperçu ! Les patrons de petites entreprises et les travailleurs indépendants qui se plaignent (à juste titre) que leurs cotisations sont trop élevées ne devraient pas voir ça d’un mauvais œil.

Je ne sais pas très bien si vous mesurez complètement l’ampleur des conséquences que ce nouveau type d’organisation sociale entraînerait. Il est entendu que je n’ai pas tout calculé au centime près et, je le redis, c’est en partie faux tantôt par excès d’optimisme, mais aussi par moment par manque de confiance. Les deux doivent plus ou moins s’équilibrer.

Il y a un autre résultat, très différent, mais non moins mécanique, dont je voudrais vous faire part. Il s’agit du comportement face à la tâche.

Je veux parler de ceux qui, disons-le avec une figure de style protectrice, ne sont pas particulièrement pugnaces ou âpres au labeur. Vous savez, ceux qui arrivent systématiquement le matin avec un quart d’heure de retard, qui mettent une bonne vingtaine de minutes pour commencer effectivement à travailler : Bah oui, la politesse la plus élémentaire réclame qu’on aille saluer tous les collègues d’atelier un par un. Puis, qui, dans la matinée doivent s’absenter plusieurs fois pour des obligations diverses, qui vont à plusieurs reprises expliquer au chef pourquoi ils ne peuvent pas travailler efficacement et que si on les écoutait… Ils partent aussi toujours un peu avant l’heure parce que ce jour là, précisément, ils ont une obligation et sont absents plusieurs fois par mois pour des raisons tout aussi légales qu’irréfutables et imprévues. Dans la situation actuelle, au pire, ça fait « bien rigoler les copains ». Pendant la pose, on en parle : Ah ! Ce Gégé ! Il a un de ces culots ! J’ai connu un employé, comme ça. C’était l’époque où l’on était passé de quarante à trente neuf heures. Il se trouvait que certains étaient conduits à prendre une heure au milieu de leur service. Ils allaient boire un café ou fumer une cigarette à l’extérieur en papotant à plusieurs. L’expression d’usage était : C’est ma trente neuvième heure. Et bien lui, on ne le voyait jamais travailler. Il était toujours en trente neuvième heure. Tout au long de la semaine, il ne faisait que des trente neuvièmes heures. Il avait une certaine célébrité dans l’établissement. Dans le fond, ce type de comportement ne gène pas franchement les collègues. Ils ont le sentiment que l’individu joue avec le feu et qu’il risque en permanence sa place, mais que dans le fond, il ne fait que gruger le patron. Et cela est drôle.

A l’opposé, si les salariés sont rémunérés en fonction de leur productivité et que l’un profite de la situation et se laisse vivre, Ses collègues auront tôt fait de la constater. Cette fois-ci, c’est eux qui sont spoliés. Le travail que Gégé ne fait pas, c’est à eux qu’il va incomber. Ils vont devoir faire faire le travail de Gégé et à la fin du mois, c’est Gégé qui sera payé pour le travail qu’ils ont fait à sa place. Cette situation risque de ne pas durer longtemps. Au bout d’un temps assez court, les autres vont décider du licenciement de Gégé. En effet, puisqu’il ne fait rien, ils n’ont pas besoin de lui et à la fin du mois, il y aura, sans travailler plus une part de plus à se partager.

Vous ne me croyez pas ? Je vais vous raconter une anecdote. Il y avait dans un village où j’habitais des octrois de coupes affouagères. Pour les citadins qui ne savent pas ce que c’est, je vais vous l’expliquer. Dans certaines localités peu peuplées et possédant un domaine forestier communal important, on peut, chaque année, accorder aux habitants qui s’inscrivent (et paient une légère caution) un lot de forêt à couper pour se fournir en bois de chauffage. Comme cela conduit aussi à régénérer une forêt dégradée, la partie administrative est assumée par le garde de l’ONF. Chez moi, en montagne, les terrains étant accidentés, on découpe des lots pour une, deux, trois ou quatre personnes.

J’en arrive à mon histoire. Une  année, quatre hommes s’étaient mis d’accord pour prendre ensembles un lot de quatre. Ils se donnaient rendez-vous le samedi matin, vers huit heures, quand il faisait beau, et montaient à leur coupe. Enfin, quand je dis qu’ils montaient… pas tous les quatre. Trois, seulement. Le quatrième, lui, il arrivait en haut, avec un grand sourire, vers dix heures et quart en expliquant : je ne sais pas ce qui m’est arrivé, ce matin, mais je me suis rendormi. Au bout d’un moment, il annonçait : Je reviens. La forêt est tellement belle aujourd’hui, ça ne va pas durer. Je vais faire quelques photos. Il réapparaissait précisément pour l’heure de « l’apéro ». D’autres fois, il arrivait presque à l’heure, mais en prévenant qu’il partirait plus tôt parce que sa femme voulait aller, dans la vallée, faire des courses. D’autres fois encore, il ne venait pas du tout mais promettait qu’il irait tout seul mardi parce qu’il était de repos. Le mardi, effectivement, on le voyait partir et, il faut bien le reconnaître, on entendait sa tronçonneuse, par intermittence, pendant une bonne heure. Quand le moment du partage est arrivé, on a fait quatre tas bien égaux. Mais, allez savoir pourquoi, l’année suivante, de façon inexplicable, ils n’étaient plus que trois à demander un lot pour trois.

Vous voyez que quand l’entreprise est associative, il y a largement moins de place pour les profiteurs de tout poil.

Vous avez remarqué, je présume que je ne préconise pas de grandes nationalisations. Que certaines soient justifiées, je n’en disconviens pas, mais j’ai des réticences. J’ai des réticences pour deux raisons. Premièrement parce que cela intronise toutes les dérives du principe de Peter et deuxièmement, parce que cela ne règle pas l’auto responsabilité des employés. Je pense qu’il est beaucoup plus pertinent, à chaque fois que c’est possible de créer une société associative. Nationaliser une entreprise, c’est remplacer un patron lointain et inconnu par un autre patron encore plus lointain et inconnu mais de surcroit parfaitement abstrait. Tous les errements et toutes les aberrations deviennent possibles. Il est amusant de constater que, parmi les revendications en octobre 1917, il y en avait une qui disait : les usines à ceux qui y travaillent. La chose a été bien vite oubliée.

Quand on veut, sur une décision importante l’avis de Nénesse, pourquoi demander à Paulo qui demandera à Nénesse lequel Nénesse répondra à Paulo qui donnera la réponse. Vous ne trouvez pas que cela fait beaucoup d’intermédiaires ? Ne serait-il pas plus simple de demander directement à Nénesse ? Surtout si, au passage, Paulo est persuadé de savoir mieux que Nénesse ce dont Nénesse a envie.

Nous avons trois entités. Le capital, le gouvernement et la population.

Dans le système capitaliste, le capital règne sur le gouvernement et le gouvernement sur la population.

Dans le système étatique de nationalisation, il n’y a plus de capital, certes. Mais le gouvernement continue de régner sur la population qui continue de n’avoir aucun pouvoir décisionnel sur son propre sors.

Si un parti de la population est au pouvoir, il n’est pas là pour se substituer à elle, mais pour en être l’image, pour réaliser ses souhaits. C’est au gouvernement d’être au service de la population et pas le contraire. Pour un parti de la population au pouvoir, avec un système largement associatif (je rappelle que je ne souhaite pas interdire les entreprises privées mais que je ne désire que leur retirer leur situation de monopole) le gouvernement n’est qu’un outil dans les mains de la population et la population règne sur la population.

